

# LOU PITCHOUN

## Mandieulen



[www.manduel.fr](http://www.manduel.fr)

Facebook : Mairie de Manduel



Commémoration  
du 11 novembre



Lâcher de lanternes lors de  
l'ouverture du marché de Noël



Les 30 ans du FRPA



Le site internet de la commune et la newsletter sont à nouveau parmi nous.



Pour recevoir en direct les informations importantes de la commune, téléchargez l'application INFO-FLASH pour smartphones et tablettes (sous IOS ou Android), puis sélectionnez la commune de Manduel et les rubriques qui vous intéressent.

Manduel et les rubriques qui vous intéressent.

## Sommaire

- p. 3 ..... Le mot du maire
- p. 4 ..... Environnement
- p. 5 ..... Conseil Municipal des Jeunes
- p. 6 ..... Scolarité
- p. 7 - 10 ..... Travaux
- p. 11 - 14 ..... Dossier « Cours Jean Jaurès »
- p. 15 ..... Social
- p. 16 - 17 ..... Administration
- p. 18 ..... Sécurité
- p. 19 - 23 ..... Culture
- p. 24 ..... Communication
- p. 25 ..... État civil
- p. 26 ..... Le mot de l'opposition
- p. 27 ..... Infos utiles

## LOU PITCHOUN MANDIEULEN DÉCEMBRE 18 - N°81

Éditeur :

commune de Manduel représentée par son maire,  
Directeur de la publication et rédacteur en chef :

Jean-Jacques Granat

Comité de rédaction :

Isabel Alcaniz (adjointe déléguée

à la communication), Xavier Pechairal,

Nadine Andreo, Valérie Maggi, Lionel Hebrard,

Monique Monnier, Michel Berno, Marine Pla,

Valérie Perier (secrétaire de direction)

Crédit photos :

Mairie de Manduel, Mme Nathalie Laffaye,

Mme Magalie Choet

Conception/réalisation :

ABOVO Conseil

04 66 62 93 63 / [www.abovo.fr](http://www.abovo.fr)

Dépôt légal 06/2018 - Conformément aux termes de l'article 9 du Code Civil, « chacun a droit au respect de sa vie privée », vous pouvez refuser la publication d'une photographie portant atteinte à votre droit à l'image ou à celui de vos enfants. Nous vous remercions dans ce cas de nous en faire part expressément.



[www.manduel.fr](http://www.manduel.fr)



Mairie de Manduel

Votre bulletin n°81  
est imprimé sur un papier  
respectant les normes  
européennes de  
protection de  
l'environnement



Madame, Monsieur,

Chères Manduelloises, chers Manduellois,

L'année 2018 se termine...

C'est le moment de faire un bilan de l'année écoulée durant laquelle, comme vous pourrez le lire dans les pages qui suivent, les réalisations, les manifestations et les moments de convivialité n'ont pas manqué : en premier lieu, les manifestations traditionnelles plus ou moins récentes que sont la fête de la musique, le cinéma de plein air, la fête votive et le marché de

Noël. 2018 a aussi été une année riche en anniversaires. La commémoration de l'armistice de 1918, thème de la semaine du patrimoine, a été un moment intense d'échange et de partage entre les générations grâce à l'investissement du plus grand nombre : associations, enseignants, élèves et parents. L'anniversaire des 30 ans du Foyer Résidence pour Personnes Agées (FRPA) a été l'occasion de réaffirmer l'attachement de notre municipalité à cette structure.

En matière de partage et de réflexion sur le mieux vivre ensemble, il convient de souligner la constitution en 2018 du Conseil Municipal des Jeunes, qui fait suite à la mise en place en 2017 du Conseil des Sages. La création de ces assemblées vise à donner la parole aux différentes générations de notre communauté et à répondre, lorsque cela est possible, aux préoccupations et aux attentes de celles-ci.

Les liens sociaux sont également favorisés par le développement des actions culturelles ; la médiathèque est un élément moteur en la matière comme le démontre l'obtention par la commune du label « Lire et faire lire ».

Par ailleurs, de nombreux travaux ont été réalisés ou initiés durant l'année 2018, destinés à améliorer notre cadre de vie et à répondre à des attentes légitimes de nos concitoyens.

Il s'agit de travaux de voirie, avec notamment la réfection du chemin du Bois des Rosiers et du chemin du pont de Claux ou encore, du giratoire du chemin de Saint-Paul. En outre, les travaux d'aménagement du cœur de ville ont débuté avec la rénovation, dans un premier temps, des réseaux humides (eau potable, eaux usées, pluvial).

J'entends les demandes de certains d'entre vous qui trouvent que les routes ne sont pas assez entretenues ou qu'il n'y a pas assez de travaux de rénovation. Parce que ce sont les voies les plus utilisées, nous avons donné cette année la priorité à certaines pénétrantes. Comme j'ai eu l'occasion de le dire à plusieurs reprises, la commune a pris énormément de retard en la matière et nous allons continuer l'année prochaine d'investir dans la réfection de la voirie, au maximum des capacités de notre budget.

Pour autant, ces investissements ne peuvent se faire tous au profit des déplacements et de la voiture. C'est pour cela que nous effectuons également des travaux de rénovation et d'embellissement dans les bâtiments et lieux publics : cimetière, écoles, cantine scolaire, crèche municipale, salles communales et église Saint-Genest ont fait l'objet de travaux durant l'année 2018. Et pour répondre aux besoins actuels et futurs, 2018 a également été l'année du lancement des travaux de réalisation de la maison des associations rue de Bellegarde, et de l'extension du complexe sportif, chemin de Saint-Paul.

Vous trouverez dans ce bulletin un descriptif de ces actions entreprises et j'aurai l'occasion, lors de ma présentation des vœux à la population, le 5 janvier 2019 à 11h, à la salle Gimenez, de vous présenter plus en détail les projets en cours et à venir.

Pour l'heure, je vous invite à profiter de ces moments de fin d'année pour avoir de bons moments de convivialité et des instants privilégiés en famille ou entre amis, tout en ayant une pensée pour celles et ceux qui n'auront pas cette joie.

Je vous souhaite de belles et joyeuses fêtes de fin d'année.

Jean-Jacques Granat,  
Maire de Manduel

## RECONQUÊTES DES TERRES EN FRICHE

Confrontée à la diminution de l'activité agricole, notre commune, comme bien d'autres, est témoin de la multiplication de terres en jachère sur son territoire. Soutenir un projet de réinstallation de cultures répond à des enjeux paysagers, agricoles, économiques et environnementaux. Pour initier cette reconquête et inviter de jeunes agriculteurs à s'installer, la commune a voté l'exonération de taxes sur le foncier non bâtis pour l'installation de cultures biologiques. Le 13 décembre, une assemblée s'est réunie et a mis en lien les propriétaires fonciers avec les partenaires que sont la chambre d'agriculture et la SAFER. Ce projet a pour ambition de permettre aux jeunes agriculteurs de trouver des terres sur lesquelles s'installer.



*Mardi 30 octobre 2018, M. Granat, Maire de Manduel, M. Hébrard, Adjoint au maire, M. Thibaud et M. Calvié lancent un projet nommé « Reconquête des terres en friche »*

Outre les enjeux économiques et paysagers, lutter contre les friches, c'est aussi préserver la nappe phréatique car les cultures réduisent l'infiltration de nitrates dans les sous-sols. C'est aussi en cohérence avec d'autres actions actuelles pour lesquelles la municipalité est partie prenante : le bio, développé dans notre cuisine centrale (école FRPA) et le soutien au centre social pour « le jardin partagé ».

## TOUS LES PAPIERS SE RECYCLENT : TRIONS-LES TOUS !

À partir du mois de novembre 2018, de nouvelles colonnes de tri ont été mises en place pour trier tous vos papiers. Elles sont positionnées à côté de certaines colonnes à verre de manière à pouvoir effectuer le tri du verre et des papiers en même temps. Elles pourront recevoir tous les papiers du quotidien : journaux, magazines, courriers, prospectus... mais aussi enveloppes à fenêtre, cahiers à spirale, blocs-notes avec agrafes, livres, annuaires, etc. Seuls les papiers souillés et spéciaux (aluminium, essuie-tout et lingettes par exemple) ne sont pas autorisés.



Il s'agit d'un service complémentaire à la collecte en porte-à-porte hebdomadaire permettant de se défaire de nos papiers et plus particulièrement des archives, stock de revues, publicités et autres grandes quantités de papiers. Très économique, ce système est à l'équilibre car les coûts de collecte sont compensés par la revente des papiers pour recyclage. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la Direction de la Collecte et du Traitement des Déchets Ménagers de Nîmes Métropole au 04 66 02 54 54 ou [dctdm@nimes-metropole.fr](mailto:dctdm@nimes-metropole.fr).

### Toujours des incivilités !

Il ne se passe pas une semaine sans que nous ayons à faire face à des incivilités, notamment des détériorations de mobilier urbain ainsi que des dépôts d'ordures ou d'encombrants non autorisés. Certains d'entre vous s'en font l'écho sur les réseaux sociaux, en mettant d'ailleurs souvent à l'index les délais de réaction des services municipaux plutôt que les auteurs de ces méfaits. Leur traitement a un coût pour la collectivité (temps de travail, coûts des matériels remplacés), c'est-à-dire pour l'ensemble des Manduellois. Ne serait-il pas mieux que ces moyens soient mis à embellir les espaces publics ou à faire des travaux dans les écoles ?



# CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

Le Conseil Municipal du 30 juin 2018 a voté favorablement la création d'un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).

L'élection du dit conseil a eu lieu, le jeudi 4 septembre 2018, dans la salle des mariages, sous les présidences de M. le Maire, Mme Maggi (adjointe déléguée à l'Enfance et la Jeunesse) et de M. Montagné (conseiller municipal) en qualité d'assesseur. Moment riche en émotions lorsque les électeurs des classes de CM1 et CM2 se sont déplacés, encadrés par leurs enseignants et personnels scolaires, pour voter, prendre leur bulletin, entrer dans l'isoloir et enfin déposer celui-ci dans l'urne.



Le conseil se compose de 14 membres :  
2 représentants par classe (fille/garçon) et 2 suppléants.

- Pour l'école Nicolas Durieu : Valentin Sabatier, Fanny Galvez, Kelyan Fartant, Mailys Gamalie (titulaires).  
Zarana Da Silva, Lilou Sirvent, Manon Gasc, Tifaine Haraut (suppléants).

- Pour l'école François Fournier : Maelys Morillon, Tobias Bascou, Lola Dufes, Waël Benali, Adnan Es-Salhi Ramos, Jade Renard, Inès Sellami, Naël Bevengut, Skye Fréchin, Emmanuel Rosello (titulaires).

Yasmine El Ahrache, Angelo Navarro-Thirion, Jules Rebeyrol-Gea, Calliopée Nuty, Lilia Mimoun, Angelina Bertrand, Florian Lanceraux, Cassandra de Lartigue, Wattiau Timéo (suppléants).

## Les objectifs :

- participer à la vie de la commune, proposer et réaliser des projets concrets en lien avec l'école et/ou la commune,
- favoriser le dialogue avec les adultes et les élus du Conseil Municipal en particulier.

Des commissions de travail sont proposées une fois par mois, le mercredi à 17h30. La première réunion a eu lieu le mercredi 21 novembre, avec 2 groupes qui ont travaillé, pour commencer, sur 2 thèmes : l'environnement et le milieu scolaire.

Ils sont élus pour 2 années scolaires afin d'assurer une continuité dans les travaux du CMJ.

Enfin, le vendredi 19 octobre 2018 à 18h30, le Conseil Municipal des Jeunes a été mis en place à la salle des Garrigues où siègent les Conseils Municipaux.

Après leur avoir souhaité la bienvenue et les avoir félicités, M. le Maire a souligné la symbolique du lieu et de leur engagement lors de son discours : *« ...vous représentez... l'avenir de notre collectivité... lieu d'apprentissage de la prise de parole... lieu d'échanges... fait le choix de vous engager dans un parcours civique et citoyen, au service des autres... vous pourrez compter sur vos aînés pour vous soutenir... »*. Les membres se sont vus remettre l'écharpe tricolore ainsi que leur carte de membre du Conseil Municipal des Jeunes de Manduel.

Leur première participation s'est faite lors de la cérémonie du 11 Novembre.



## RENTRÉE SCOLAIRE

Le lundi 3 septembre 2018, M. le Maire et certains élus ont fait le tour des écoles ainsi que du collège pour cette nouvelle rentrée scolaire. Ils ont ainsi pu rencontrer les enseignants et leurs élèves, mais également faire un point sur les différents travaux qui ont été réalisés pour cette rentrée.

Pour la nouvelle année scolaire, il n'y a pas de changement notable d'enseignants hormis à l'école élémentaire F. Fournier :

- Mme Nemoz, en CP, sera en congé maternité et remplacée par Mme Camille Dupré.
- Mmes Sommer (Hébrard) et Seurot, en CE1, sont à 80 %. Elles sont remplacées un jour par semaine par Mme Mathilde Mutuel.
- La décharge de Mme Mazoyer, directrice, est Mme Camille Julien.

Nous avons, cette année, 660 élèves répartis comme suit : 255 en maternelle et 405 en élémentaire.



*École maternelle Françoise Dolto*



*Visite au collège Via Domitia*



*École élémentaire François Fournier*



*École maternelle François Fournier*



*École Nicolas Durieu*

**La cuisine centrale de Manduel est à l'honneur dans le magazine national « La gazette des communes » du 19 novembre 2018**

Cette revue hebdomadaire, qui s'adresse essentiellement aux collectivités territoriales et aux agents de la fonction publique territoriale, a fait dans sa rubrique innovations et territoires un article d'une page sur la politique d'achat de notre cuisine centrale en matière de produits frais et locaux, mais aussi biologique et économique. Même si la commune arrive à proposer une alimentation biologique à hauteur de 60 % d'un repas, elle maintient un tarif de cantine stable depuis 2010. Vous pourrez lire l'article à l'adresse web suivante : <https://www.lagazettedescommunes.com/591886/des-produits-frais-et-locaux-la-recette-dune-cantine-bio-et-economique/>

# TRAVAUX DANS LES DIVERSES ÉCOLES

## École maternelle Françoise Dolto : École maternelle et élémentaire François Fournier

Comme les années précédentes, des travaux de peinture ont été réalisés dans l'école. Ces travaux ont été effectués par l'entreprise DELENNE 30, pour un montant de 8 235,60 € TTC. Le total inclut également 2 classes de l'école élémentaire F. Fournier. À ce jour, toutes les classes de cette école ont été repeintes.



Le personnel municipal en charge du périscolaire regrettait qu'il n'y ait pas d'abri à l'entrée de la salle pour accueillir les enfants. C'est chose faite aujourd'hui. L'entreprise M2G a réalisé ces travaux durant l'été pour un montant de 4 986,14 € TTC.

Par ailleurs, trois portes extérieures en aluminium ont été changées pour un montant de 8 172 € TTC.

Le temps méridien doit être un temps de calme et de délasserment pour nos enfants, notamment les petits de la maternelle. Cependant, les moments du repas sont souvent très bruyants et guère favorables à la détente. Aussi, la salle à manger des enfants de l'école



maternelle a fait l'objet de travaux d'insonorisation réalisés par l'entreprise COURET pour un montant de 7 660,80 € TTC. L'équipe « bâtiments » des services techniques municipaux a également profité du chantier pour réaliser, en régie, le changement de l'éclairage de la salle, en installant des panneaux LED. Nul doute que les enfants de la maternelle FOURNIER et le personnel de restauration apprécient ces changements.

Durant l'été, les services techniques municipaux ont constaté qu'une cloison de l'école maternelle présentait une fissure dangereuse sur toute sa hauteur. Après expertise, il convenait de remplacer cette cloison en urgence pour la sécurité des enfants et du personnel enseignant. L'entreprise COURET est intervenue pour un montant de 7 482 € TTC (remplacement de la cloison et peinture).

## École élémentaire Nicolas Durieu



D'importants travaux avaient été réalisés l'année passée à l'école élémentaire François Fournier, notamment la peinture des montées d'es-

calier. Il était donc normal que l'école Nicolas Durieu soit favorisée cette année. Aussi, les menuiseries (portes et fenêtres) de l'école ont été changées par l'entreprise « Sur mesure » pour un montant de 33 814 € TTC.

### La cuisine centrale toujours en pointe pour la qualité des repas des enfants et des aînés

La commune a décidé d'investir dans un tunnel de lavage très performant pour un montant de 80 826 € TTC, acquis auprès de la société PERTUIS FROID. Cet investissement a été réalisé pour les raisons suivantes :

- améliorer la qualité du nettoyage de la vaisselle de la cuisine et par voie de conséquence, l'hygiène de la production alimentaire,
- réduire la manutention des nombreux plats lourds, diminuant d'autant, pour le personnel communal,

les risques de troubles musculosquelettiques qui peuvent engendrer des accidents du travail et des arrêts pour maladie,

- optimiser les effectifs du service de cuisine et l'affecter en priorité pour développer les circuits courts d'approvisionnement en bio et local.



# RÉFECTIONS ET RÉNOVATIONS

## Cimetière

### Embellissement

Depuis notre élection à la mairie de Manduel, de nombreux habitants nous avaient fait part de leur mécontentement quant à l'état du cimetière, notamment sa partie ancienne. Nous ne pouvions qu'approuver ces critiques car force était de constater que l'état de certains secteurs n'était pas respectueux des défunts et de leurs familles. Aussi, nous nous étions engagés à améliorer cette situation : c'est chose faite aujourd'hui et, même si tout n'est pas terminé, les Manduellois ont pu découvrir, ces 1<sup>er</sup> et 11 novembre, un cimetière embelli et propre.

Les travaux de goudronnage des allées ont été attribués après consultation à la société DAUMAS pour un montant de 95 082 € TTC, 60 792 € pour la partie ancienne et 34 290 € pour la partie plus



récente. Le goudronnage de l'ensemble des allées permettra un nettoyage plus régulier et plus efficace.

Par ailleurs, des travaux d'aménagement des abords des tombes ont été réalisés par l'équipe espaces verts du service technique municipal. La pose d'une toile sous le gravier vise à limiter la pousse des mauvaises herbes.

### Appel à la mémoire collective

À l'occasion des célébrations du mois de novembre, la commune a fait procéder à l'apposition de panneaux au sein de l'ancien cimetière afin de lancer un appel à la mémoire collective. En effet, une zone située dans la section 8, angle nord est semble dépourvue de toute sépulture.

Toutefois, afin de ne pas troubler le repos des éventuels défunts qui y auraient été enterrés, nous nous devons de nous assurer de leur absence avant toute reprise de concession.

Ainsi, si vous détenez la moindre information utile pour déterminer la présence et la propriété de concessions funéraires, vous êtes priés de vous adresser en mairie, soit en vous déplaçant physiquement, soit par téléphone : 04 66 20 79 93 ou encore par courriel : juridique@manduel.com.

### Le futur cimetière

La réalisation d'un nouveau cimetière était prévue depuis l'année 2010, il se situera le long de la route de Rodilhan, dans la ZAC de Cantepedrix. Depuis, très peu de choses ont été faites alors qu'une pénurie de concession est annoncée depuis le début des années 2000. Aussi, l'équipe municipale met tout en œuvre pour que ce dossier avance rapidement. La modification du PLU pour changer la destination des parcelles destinées au cimetière a été lancée en 2017. L'agence régionale de santé a été sollicitée et un hydrogéologue a été nommé. Il a pour mission de s'assurer que les terrains peuvent accueillir ce type d'équipement public.

Il faut également savoir que les parcelles devant accueillir le futur cimetière sont traversées en

leur milieu par une ligne à haute tension et deux canalisations d'eau de BRL. Ces réseaux ne peuvent être maintenus en l'état, soit en raison de leur positionnement, soit en raison des risques qu'ils font porter au maintien de l'intégrité des tombes en cas de rupture. Alors que le dévoiement du réseau électrique était à la charge de l'aménageur, rien n'était prévu pour celui du réseau BRL. Ces travaux seront donc à la charge de la commune pour un montant total évalué à 69 262,80 € TTC. Le coût est très élevé car une partie du réseau est en amiante.

Après consultation, c'est le bureau d'études CERRETI qui vient d'être retenu pour assurer la mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du futur cimetière. La première phase de sa mission consistera à accompagner la commune pour obtenir toutes les autorisations et permis nécessaires à la création de cet espace public. Cette première phase est prévue pour un montant de 18 360 € TTC.



## Travaux sur les voies de circulation

Durant l'été, la commune a souhaité entreprendre des travaux de rénovation de deux voies importantes : le chemin du Bois des Rosiers et le chemin du Pont de Claux. Elle a également fait réaliser des travaux d'entretien de voirie (bouchage de nids de poule).

Après consultation des entreprises, c'est la société LAUTIER MOUSSAC qui a été retenue pour effectuer ces travaux.



La réfection du chemin du Bois des Rosiers s'est faite sur une longueur de 1 100 m, pour un montant de 43 262,40 € TTC.

La réfection du chemin du Pont de Claux s'est faite également sur une longueur de 835 m, pour un montant de 33 343,80 € TTC.

En outre, plusieurs chemins (notamment le chemin des Perrières, le chemin Grand Plagnol, le chemin Mas de l'étang ou le chemin Mas des Rosiers) ont fait l'objet de rebouchage par emplois partiels à chaud pour un montant de 13 819,20 € TTC.

Par ailleurs, au regard de la dangerosité du giratoire situé sur le chemin de Saint-Paul, à l'intersection avec le chemin du Bois des Rosiers et de la rue Jeanne d'Arc prolongée, des travaux de réaménagement ont été réalisés. C'est l'entreprise PETRIER qui les a effectués pour un montant 5 493,60 € TTC.



## Salle des Garrigues

Cette salle, qui accueille de nombreuses manifestations des associations et les grandes réunions municipales, dont notamment le Conseil Municipal et les réunions publiques, avait besoin d'un rafraîchissement de ses peintures. C'est chose faite depuis cet été, grâce à l'intervention de l'équipe bâtiments du service technique municipal. Outre les travaux de peinture, nos agents municipaux ont refait l'éclairage, par l'installation de panneaux LED, et la sonorisation. Cette salle a également bénéficié de l'installation à demeure d'un système de vidéoprojection.

Enfin, du matériel supplémentaire pour la sono a été acheté pour le Conseil Municipal, pour compléter l'ancienne qui était vétuste.



## Église Saint-Genest

Après la tempête de 2015 qui a occasionné de nombreux désordres dans l'église paroissiale, la commune a entamé un important travail pour faire reconnaître l'importance de l'église Saint-Genest auprès des instances nationales et se faire enfin accompagner dans la réalisation des travaux de restauration par de vrais spécialistes.



La première étape a été l'inscription de l'église au titre du patrimoine par arrêté préfectoral en octobre 2016. Dès lors, nous pouvions être accompagnés par le personnel de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

La seconde étape a été de nommer, après consultation, un architecte du patrimoine afin de faire un diagnostic précis de l'état de l'église et une évaluation du coût de sa restauration. Monsieur Alexandre AUTIN a été retenu et son diagnostic a été présenté en septembre 2018 devant le comité de pilotage du projet.

La restauration extérieure et intérieure étant évaluée à environ 1,4 millions d'euros. Le projet va être décomposé en trois phases, la première étant destinée à consolider et restaurer les parties fragilisées extérieures du bâtiment. Des demandes d'aides pour

le financement ont été adressées à l'ensemble des partenaires de la commune (Europe, État, Région et Nîmes Métropole) et sont en cours d'instruction.

En attendant les réponses, des travaux d'entretien ont été effectués. Ainsi, l'entreprise BOURGEOIS est intervenue pour nettoyer les toitures très largement dégradées par les fientes des pigeons. Cette intervention, dont le prix s'est élevé à 11 638,38 € TTC, a pour but de limiter si ce n'est faire cesser les infiltrations d'eau à l'intérieur de l'église.

Par ailleurs, un fauconnier a été requis pour faire une évaluation de la population des pigeons en cœur de ville. Les résultats de son travail seront présentés et des solutions pour réduire les désagréments et les risques sanitaires associés à la présence en trop grand nombre de ces oiseaux devront être trouvées.



### Les problèmes engendrés par les pigeons

Le pigeon est l'un des vertébrés qui s'est le mieux adapté à l'environnement urbain. Lorsqu'ils se regroupent en grand nombre, ce qui est le cas actuellement dans les alentours de l'église, ils génèrent de nombreux problèmes causés par :

- la fiente des pigeons est un milieu idéal pour la croissance des moisissures qui attaquent même la pierre,
- les parasites, tels que les tiques du pigeon, les puces et les araignées qui se nourrissent de sang, peuvent s'évader des nids et s'en prendre aussi aux humains,
- la promiscuité qui favorise la diffusion de maladies lorsqu'un pigeon est malade.

# Dossier TRAVAUX DU COURS JEAN JAURÈS

La première phase des travaux de rénovation du cœur de ville s'est terminée au mois de décembre 2018. Sous maîtrise d'ouvrage de Nîmes Métropole et maîtrise d'œuvre du cabinet MERLIN, les travaux ont été réalisés par l'entreprise SCAM. Les délais ont été globalement respectés, même s'il y a eu des retards pris en raison des nombreuses pluies que nous avons eu durant l'automne.



Comme nous nous y étions engagés auprès des commerçants lors des différentes rencontres préparatoires, leurs représentants ont été invités chaque jeudi après-midi aux réunions de chantier. Ils ont ainsi pu mesurer les efforts faits pour réduire les perturbations et prendre en compte leurs remarques.

## Travaux cours Jean-Jaurès

La commune a bénéficié durant cette phase de chantier de l'expertise des services de la Direction des Eaux de la communauté d'agglomération Nîmes Métropole qui, comme maître d'ouvrage, ont assuré l'ensemble des calculs de dimensionnement des réseaux et ont supervisé l'ensemble du chantier.



Les réseaux d'eau et d'assainissement du cours Jean Jaurès ont ainsi été totalement rénovés. Il en est de même pour le réseau pluvial, sur la partie ouest du cours Jean Jaurès. En ce qui concerne la partie est, la gestion des eaux pluviales continuera à s'effectuer par écoulement en surface.

En effet, les experts techniques de Nîmes Métropole ont considéré que le réseau situé en début de l'avenue Pierre Mendès-France était dans l'incapacité de recevoir une arrivée brutale des eaux provenant du cours et qu'il était donc préférable de conserver un écoulement lent en surface.

Une pause aura lieu durant la période des fêtes de fin d'année. À la fin du mois de janvier, les travaux de la seconde phase du programme de rénovation vont débuter. Ils ont été présentés aux conseillers municipaux et au public présent lors du Conseil Municipal du 29 septembre 2018, par le représentant de la maîtrise d'œuvre, M. Olivier Poudevigne.

Pour mémoire, les travaux sont évalués à 1 185 000 € H.T avec un reste à charge pour la commune d'environ 395 000 €. Les aides de l'État, de la Région, du Département et de Nîmes Métropole ont été sollicitées.



## Des inquiétudes sur la situation sanitaire des arbres du cours

En prévision des travaux qui vont être réalisés sur le cours, la commune a fait réaliser une expertise sanitaire des 24 platanes en avril 2017. Cette expertise avait été réalisée par un expert du bureau d'études CITARE (conseil, ingénierie, technique pour l'aménagement, les arbres et l'environnement), également expert près la Cour d'Appel de Grenoble. Il ressortait que :

- quatre arbres devaient être coupés rapidement,
- huit étaient appelés à une forte évolution négative dans les prochaines années,
- trois étaient faiblissant et à surveiller sur le moyen terme,
- et neuf présentaient un avenir correct.



Cette première expertise avait été globalement corroborée par celle d'élagueurs spécialisés qui avaient taillé ces arbres.

Or, durant les travaux de réfection des réseaux deux incidents sont venus ternir cette situation. Le premier a été provoqué par un camion, le second par une grue de chantier. Dans les deux cas, ce sont des arbres considérés comme sains qui ont été touchés et les branches cassées ont montré un intérieur totalement vide et spongieux, faisant douter de leur qualité sanitaire.

## Inauguration de la place après les travaux

Une commission a été mise en place pour réfléchir à l'inauguration de la place après « relookage ». Pour l'instant, nous sommes à la recherche de documents tels que cartes postales, photos, témoignages... sur une période allant de la fin

du 19<sup>e</sup> siècle jusqu'à 1940. Les documents ne seront pas gardés mais scannés et rendus à leurs légitimes propriétaires. Une première rencontre a eu lieu pour définir les grandes lignes du projet.

## CCAS

### 30<sup>e</sup> anniversaire du foyer-résidence « Les Marguerites »

C'est avec beaucoup d'émotion et de plaisir que M. le Maire prenait la parole, le mardi 4 décembre 2018, à l'occasion de la célébration du 30<sup>e</sup> anniversaire du foyer-résidence pour personnes âgées « Les Marguerites » et de rappeler le cheminement de ce projet et sa concrétisation. Il s'agissait de répondre à un souhait exprimé par les personnes âgées de Manduel, en 1985, de voir se créer localement une structure qui leur permettait de vieillir dans leur village. La décision de la création d'un foyer-résidence pour personnes âgées est alors approuvée par le Conseil Municipal le 18 octobre 1985, sous la présidence de son Maire, M. André Mazoyer. Le 18 septembre 1986, le permis de construire est accordé et la pose de la première pierre a lieu courant juillet 1987. La résidence « Les Marguerites », dénommée

ainsi en l'honneur de Marguerite Chavanieu et Marguerite Toni (initiatrices du projet), ouvre donc ses portes le 18 juillet 1988.

Fort de ses 11 agents, l'établissement propose, depuis 30 ans, un service de qualité à destination de nos aînés qui ont su créer des liens d'amitiés entre eux et le personnel de la résidence.

Moment d'émotion également lorsqu'il a été rappelé le rôle important de Serge Nogaret, directeur de l'établissement, qui nous a quittés, il y a peu.

Enfin, M. le Maire a souhaité la bienvenue à la nouvelle directrice, Mme Régine Gros, et n'a pas manqué de conclure en mettant à l'honneur M. Santos résident, du foyer depuis sa création. Arrivé le 1<sup>er</sup> septembre 1988, il s'investira beaucoup auprès des résidents, participera à toutes les manifestations organisées et prendra part à la vie du village à travers de nombreuses associations. Ainsi que Mme Annick Guizard qui a commencé en qualité de femme de service le 15 juillet 1988. Elle contribuera à développer un accueil familial dans la résidence. À l'écoute et impliquée pour le bien-être des résidents, elle obtiendra le grade d'agent de maîtrise. Aujourd'hui, elle supervise l'équipement de restauration et d'hébergement de la résidence.



*Un moment de convivialité avec les résidents*

### Les permanences sur la commune de Manduel

✓ **Salle de réunion de la Maison des Jeunes et de la Solidarité 21 bis, route de Bellegarde :**

● **Mutuelle communale**

Chaque 3<sup>e</sup> mercredi après-midi du mois, de 13h30 à 16h30. M. BAUME : 06 61 11 44 62.

● **Présence 30**

Tous les 3<sup>e</sup> vendredis de chaque mois, de 9h à 11h. Mme El HADI : 04 66 70 50 00.

● **Assistante sociale**

Tous les mardis et jeudis matin, sur rendez-vous. Mme SION : 04 66 02 80 33.

● **CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)**

Tous les 2<sup>e</sup> mardis après-midi du mois, de 14h à 17h, sur rendez-vous. Tél. : 04 66 38 10 70.

● **CARSAT**

Tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis de chaque mois, de 9h à 12h, sur rendez-vous. Tél. : 3960.

✓ **Médiathèque :**

● **Mission Locale**

Tous les jeudis après-midi, de 13h30 à 16h30, sur rendez-vous. Mme DELSAULT : 04 66 76 27 68.

### Réunion AGIRabcd

AGIR (Association Générale des Intervenants Retraités) regroupe des retraités et pré-retraités volontaires qui apportent bénévolement leurs compétences professionnelles et leur expérience afin de mettre en place des actions d'aide et de soutien.

Ces réunions abordent différents sujets tels que :

- l'accidentologie des seniors,
- les facteurs de risques liés aux changements physiologiques,
- l'évolution des règles de circulation,
- l'analyse de situation concernant la conduite routière.

L'AGIRabcd propose une réunion de sensibilisation à la prévention routière auprès des personnes de plus de 60 ans sur Manduel, le jeudi 10 janvier 2019, de 10h à 12h, à la salle B. Gimenez.

Participation gratuite, sur inscription, en mairie. Renseignements au 04 66 20 21 33.

## UN MOMENT D'HISTOIRE : LE CENTENAIRE DE LA SIGNATURE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 2018

Après la sonnerie des cloches durant 11 minutes, un somptueux cortège s'est ébranlé de la mairie en direction du monuments aux morts.

Drapeaux en tête, élèves, Conseil Municipal des Jeunes, Conseil Municipal, anciens combattants, Manduelloises et Manduellois ont avancé avec recueillement.

Après les communiqués, les textes, les poèmes et les discours officiels, la cérémonie a pris un tour plus émouvant.

L'appel aux morts, le poème « Hymne » de Victor Hugo, les dépôts de gerbes, les sonneries, la vibrante Marseillaise par la chorale de l'école de musique ont clôturé cette cérémonie.



L'après-midi, les élèves du collège et leurs professeurs ont proposé une lecture théâtralisée de lettres de combattants et de familles.

Ils ont su traduire l'émotion, la colère et la joie qui pouvaient émaner de ces courriers.

Cette journée du souvenir, moment d'histoire, restera certainement pour tous les participants un acte de mémoire citoyen dans la vie de notre collectivité.



## LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

Trois mots inscrits au fronton de l'Hôtel de Ville qui ont trouvé la place qui était la leur.

Face à la borne milliaire (classée) et à l'église (inscrite au patrimoine par la DRAC), ils ont fait l'objet d'un travail de recherche autour de la lettre, de la taille et de la couleur. Supervisée par les bâtiments de France, l'inscription élaborée par M. Montagné (conseiller municipal) et M. Lajoie, ferronnier à Redessan, a pleinement exprimé les attentes donnant une réalisation qui semble avoir toujours existée.



## ÉLECTIONS EUROPÉENNES

À l'occasion des prochaines élections européennes qui se dérouleront au mois de mai 2019, sera mis en place un Répertoire Électoral Unique (REU) tenu par l'INSEE.

Celui-ci apporte une simplification pour l'électeur en procédant à une inscription en temps réel via une base de données nationale. Ainsi, le délai traditionnel du 31 décembre de l'année précédent l'élection est rallongé. En 2019, les électeurs pourront s'inscrire jusqu'au dernier jour du deuxième mois précédent un scrutin. Ainsi, pour les élections des représentants au Parlement européen, ils pourront s'inscrire jusqu'au 31 mars 2019. À compter de 2020, les électeurs pourront en effet s'inscrire sur une liste électorale jusqu'à six semaines avant la date d'un scrutin.

De même, certaines données seront centralisées

et automatisées. Les mises à jour se feront dans un premier temps par décisions du maire en ce qui concerne les inscriptions nouvelles sur la commune. Chaque nouvelle inscription entraînera de manière automatique la radiation dans la commune précédente. De même, d'autres administrations apporteront leurs données notamment en ce qui concerne les radiations (pour décès, perte de droits civiques, etc.) ou les inscriptions d'office à la majorité ou l'obtention de la nationalité française.

L'INSEE est chargé du traitement régulier de ce répertoire et de la transmission périodique aux mairies.

Ces listes seront extraites avant chaque scrutin et examinées par une commission communale dédiée.

Le Répertoire Électoral Unique devrait permettre de gagner en fiabilité.

Attention : les électeurs européens ne pourront plus s'inscrire à la fois sur les listes municipales et consulaires.

## DÉPARTS

Mme Escortell Martine a fait valoir ses droits à la retraite. Elle a été recrutée en 1989 et titularisée en 1991, après avoir travaillé dans les services de la comptabilité de la commune ou encore du CCAS, puis des finances. En juillet 2011, elle se voit décernée la médaille d'honneur communale d'argent pour ses 20 ans de carrière. Bonne retraite à vous Martine !

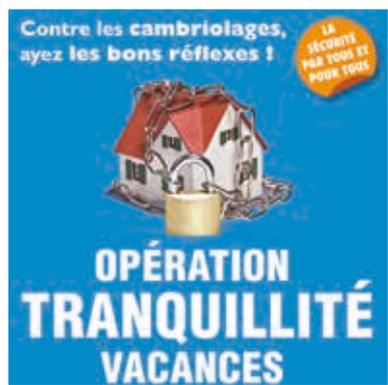
Recrutée en 2016, Mme Delphine Lingrand avait pris le poste de direction du pôle de la réglementation et des relations avec la population. Le 15 septembre 2018, elle a rejoint la commune de Remoullins où elle occupe un poste de DGS. Bonne continuation à vous !



De gauche à droite : M. Falanga (DGS de la commune), Mme Lingrand, M. le Maire et Mme Escortell

## INFOS FLASH

### Opération « Tranquillité Vacances »



L'opération « Tranquillité Vacances » fonctionne toute l'année. Si vous partez en vacances, vous êtes invités à signaler votre absence. Des policiers veilleront aux adresses des personnes inscrites lors des patrouilles de surveillance.

L'opération « Tranquillité Vacances » est une action des services de la **Police Municipale** qui assure une surveillance de votre domicile durant votre absence.

Pour cela, une inscription préalable est obligatoire auprès du poste de **Police Municipale**, 15 cours Jean Jaurès **30129 Manduel**.

Munissez-vous d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile ainsi que du formulaire 2018. Le formulaire peut également être téléchargé sur le site du ministère de l'intérieur : [www.interieur.gouv.fr/.../operation-tranquillite-vacances.../formulaire...](http://www.interieur.gouv.fr/.../operation-tranquillite-vacances.../formulaire...)

Cette opération de prévention est prévue pour assurer votre tranquillité lors de vos congés. Des passages sont programmés chaque jour à des heures aléatoires aux abords des maisons.

**Attention !** Cette opération poursuit un but dissuasif mais ce n'est pas une arme absolue. Il est donc conseillé de prévenir ses voisins en cas d'absence de plusieurs semaines et de faire suivre son courrier ou de le faire prendre par une personne de confiance. Une boîte aux lettres qui déborde est un signal envoyé aux cambrioleurs !

### Trois nouvelles caméras de surveillance

Depuis quelques années, la commune investit dans l'implantation de caméras de vidéosurveillance. Trois nouvelles ont été ou sont en cours d'installation, pour un montant total de 60 355,32 € TTC, dont 35 207,27 € à la charge de la commune, le reste étant subventionné par la communauté d'agglomération Nîmes Métropole. Ces caméras ont été notamment prévues pour prévenir les incivilités, surveiller les actions délictueuses et protéger nos enfants.

Les sites d'implantation sont les suivants :

- le stade, aux abords du skate-parc,
- le city-parc, dans le secteur de Fumérian,
- la place Bellecroix.

Comme les autres caméras, les nouvelles sont reliées au centre intercommunal de vidéoprotection et font l'objet d'une surveillance 24h/24. La commune dispose maintenant d'un total de 17 caméras sur son territoire.

### Enquête INSEE « Conditions de travail »

L'INSEE, en partenariat avec la DARES, réalise, entre le 1<sup>er</sup> octobre 2018 et le 31 mai 2019, une enquête sur les conditions de travail.

L'enquête a pour objectif d'obtenir une description concrète du travail, de son organisation et de ses conditions, selon

divers angles : horaires de travail, marge de manœuvre, coopération, rythmes de travail, efforts physiques ou risques encourus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.



# FESTIVITÉS PLURIELLES

## Traditionnelle fête de la musique

Cette année encore, les Manduelloises et les Manduellois ont pu profiter du spectacle sur le cours Jean Jaurès et esquisser quelques pas de danse ou encore chanter en compagnie de l'école de musique de Manduel et du groupe Générations Rock.



## Cinéma en plein air

La coupe du monde de football n'a en rien entamé l'envie des enfants et des parents d'assister à cette 3<sup>e</sup> édition du cinéma en plein air. Le principe était cependant différent puisque 3 dessins animés ont été soumis au vote des enfants. Les réponses ont été très nombreuses et « Tous en scène »,



qui est arrivé largement en tête, a été projeté le 5 juillet au stade. Merci aux enfants, aux parents ainsi qu'aux professeurs qui ont gentiment accepté de relayer l'information.

## FÊTE VOTIVE

Encore une fois, riche en couleurs, en animations, en spectacles, dans la modernité ou la tradition, chacun à sa façon a su faire vivre notre traditionnelle fête votive 2018.

Les enfants se sont émerveillés devant le spectacle de la « Journée des Péquelets ».

Une foule, toujours aussi nombreuse, a assisté à l'ouverture symbolique de la fête où l'on se retrouve pour admirer le superbe feu d'artifice.



Des spectacles de danses et chants ont rythmé les soirées sur le cours Jean Jaurès ou la place Bellecroix.



Le dimanche des Traditions a mis à l'honneur la confrérie « Côte du Rhône Gardoise ».

Sans oublier les nombreuses manifestations taurines qui ont ponctué notre fête.

Une nouvelle fois, M. le Maire a souligné l'investissement et le travail du comité des fêtes, sans oublier le club taurin « Le Trident », les associations, les commerçants, ainsi que le professionnalisme dont font preuve les services techniques pour le plus grand plaisir de tous.



# MANDUEL : LAURÉATE 2018 DU LABEL « MA COMMUNE AIME LIRE ET FAIRE LIRE »

Le 8 novembre dernier à Rodez, la commune de Manduel s'est vue décerner le label « Ma commune aime lire et faire lire » pour l'année 2018.

L'association « Lire et faire lire », créée par l'écrivain Alexandre Jardin en 1999, faisait le pari de donner le goût de la lecture aux enfants en confiant cette mission de lecteurs à des retraités bénévoles. Dans le Gard, cette association est relayée par l'Union Départementale des Associations Familiales depuis 2000.

À Manduel, en 2001, Jeannine Navone prend le projet à bras-le-corps et devient référente jusqu'à aujourd'hui avec une ténacité et un enthousiasme inégalés. Au fil des ans, elle a coordonné ses bataillons de lecteurs au sein des classes de maternelles, CP, CE1 et ULIS. Ils sont aujourd'hui dix-neuf, hommes et femmes, même si ces dernières sont majoritaires, qui interviennent une fois par semaine.

Des générations d'enfants se souviennent de ces rendez-vous et pour certains, ils ont été une porte



d'entrée dans la lecture.

Dès sa création à Manduel, « Lire et faire lire » a trouvé une partenaire naturelle en la médiathèque municipale qui était en mesure de fournir gratuitement aux lecteurs un fonds riche et varié de livres pour la jeunesse. Albums illustrés pour les tout-petits ou pour les plus grands, romans premières lectures, documentaires : tout un panel de littérature jeunesse de qualité pour stimuler le goût de la lecture.

L'association dispose aussi d'un dépôt de livres appartenant à la médiathèque.

L'association et la médiathèque municipale, fortes d'un partenariat de 17 ans, travaillent dans le même sens : favoriser des temps de lecture « plaisir » auprès de tous les enfants, sans distinction de niveau scolaire ou de classe sociale.

La commune est fière d'avoir participé à ce noble projet, en partenariat avec l'association « Lire et faire lire ».



## Planning des lotos 2018/2019 - Salle des Garrigues RDC à 18h30, sauf le dimanche à 18h

### Décembre

- Samedi 15 décembre 2018 Las Palmas
- Dimanche 16 décembre 2018 Comité des fêtes
- Samedi 22 décembre 2018 Combattants Moins de Vingt Ans
- Dimanche 23 décembre 2018 Las Aficionadas
- Mardi 25 décembre 2018 Club taurin
- Samedi 29 décembre 2018 Club taurin
- Dimanche 30 décembre 2018 Club taurin

### Janvier

- Mardi 1<sup>er</sup> janvier 2019 Club taurin
- Samedi 05 janvier 2019 Las Palmas
- Dimanche 06 janvier 2019 Areneros

- Samedi 12 janvier 2019 RMI30
- Dimanche 13 janvier 2019 A.E.P St Genest
- Samedi 19 janvier 2019 Karaté
- Dimanche 20 janvier 2019 Syndicat des Chasseurs
- Samedi 26 janvier 2019 Sporting Club Manduellois
- Dimanche 27 janvier 2019 Paroisse

### Février

- Samedi 02 février 2019 FNACA
- Dimanche 03 février 2019 Comité des fêtes
- Samedi 09 février 2019 Club taurin
- Dimanche 10 février 2019 Club taurin

Pour information : 6 € les 3 cartons - 10 € les 6 cartons

# LA MÉDIATHÈQUE À LA MAISON !

Depuis maintenant trois ans, la médiathèque dispose d'un portail internet accessible depuis un simple navigateur avec les mots « médiathèque » et « Manduel ».

Et vous voilà propulsé(e) sur la page de « Bienvenue » qui, outre les horaires, récapitule les principaux événements à venir. Cette page permet aussi l'accès direct aux nouveautés par catégorie (jeunesse, policier, SF, BD...) et par support (livre, livre audio, CD, DVD...).

Un petit carrousel de coups de cœur en bas de page peut donner quelques idées à ceux qui en manqueraient.

La page « Recherche » permet de procéder à des recherches simples à l'aide de mots clés (titre, auteur, collection, sujet...), de sauvegarder des paniers, de les envoyer par mail ou de les imprimer.

L'internaute plus exigeant pourra procéder à des recherches avancées en croisant les critères de recherche.

La page « Ça vaut le détour » offre une place aux coups de cœur des stagiaires de troisième et propose un choix critique de documents opéré par les bibliothécaires au sein des collections.

La rubrique « Quoi de neuf » fait le point sur toutes les animations à venir (descriptifs, informations pratiques, vidéos...).



La page « Tout savoir sur nous » répond aux questions pratiques à propos de la médiathèque.

La rubrique « Mon compte » n'est accessible qu'aux seuls abonnés. Elle permet de vérifier les dates de validité des cotisations, des prêts, l'historique des trois derniers mois, mais surtout de réserver des documents déjà empruntés. En revanche, pour prolonger le prêt des documents, il est nécessaire de passer par un bibliothécaire.

Alors bien sûr, même si le portail de la médiathèque est un service supplémentaire offert aux usagers et plus généralement aux internautes, rien ne remplace jamais une véritable visite sur place !

## CENTRE GEORGES BRASSENS

### Chorale municipale « Comm'Un Accord »



La chorale municipale « Comm'Un Accord » a repris les répétitions le 20 septembre, tous les jeudis à 19h, salle des Garrigues, cours Jean Jaurès.

La chorale exerce ses activités dans le cadre de l'école municipale de musique autour du chef de chœur, Cécile Paut. Cette formation compte environ 35 choristes répartis sur 3 pupitres (alto, soprano et mezzo). On y trouve facilement une place adaptée à sa voix.

Le répertoire 2018/2019 sera composé de variétés essentiellement françaises. Cette année encore, la chorale donnera des concerts dans les maisons de retraite pour donner du baume au cœur aux aînés et organisera une rencontre inter-chorales au printemps.

Comm'un accord assure une activité dynamique avec bonne humeur. Avec ou sans partitions, le répertoire est très accessible. Tous âges et tous niveaux peuvent s'épanouir et chanter d'un commun accord !



### École municipale de musique

C'est avec un nombre stable d'inscrits que les cours ont repris mi-septembre. Les apprentis musiciens sont encadrés par 9 professeurs de musique, toutes disciplines confondues. Une nouvelle recrue a intégré l'équipe : Jérémy FOLCHER vient remplacer Cathy SIORAT, professeur de violon, qui vient d'avoir une petite fille prénommée Livia, nous lui souhaitons plein de belles choses.

Vous retrouverez tous les musiciens dès le mercredi 30 janvier 2018 pour la première audition de l'année.

Disciplines enseignées : piano, guitare classique et électrique, basse, batterie, percussions, violon, flûte à bec et traversière, saxophone, cours de chant particuliers et 6 niveaux de formation musicale.



### École municipale de danse



Frédéric CERVERA, de grande renommée, vous accueille au-dessus de la crèche municipale pour enseigner la danse classique (à partir de 4 ans) et le modern'jazz. En effet, après une carrière comme danseur soliste dans plusieurs grandes compagnies françaises et étrangères, il a suivi la formation de professeur à l'IFEDEM de Paris et a obtenu le diplôme d'état de professeur de danse (toutes disciplines confondues). Il a aussi fait ses preuves : plusieurs de ses élèves ont intégré des écoles prestigieuses et ont reçu de multiples prix aux concours de danse régionaux et nationaux. Certains sont devenus des danseurs professionnels accomplis.

Frédéric apporte à ses élèves toute son expérience et son professionnalisme afin de leur permettre de toucher du doigt l'expression chorégraphique.

CENTRE GEORGES BRASSENS  
Écoles municipales de musique, chorale et de danse  
21 rue Colbert - Manduel  
Inscriptions & renseignements au 04 66 20 61 79  
Nous vous rappelons qu'il est possible de s'inscrire toute l'année.





## Naissances

Le relevé des naissances est établi d'après les mentions reçues en mairie. Le présent relevé est arrêté à la date du 10 novembre 2018

Evan OSTERNAUD né à Nîmes le 25 mai 2018  
Ilyan TLEMSANI né à Nîmes le 2 juin 2018  
Maïna ROUSSELLE née à Nîmes le 14 juin 2018  
Naéva PORNIN née à Nîmes le 17 juin 2018  
Lucas ANTOCI né à Nîmes le 03 juillet 2018  
Helena SPICHER née à Nîmes le 05 juillet 2018  
Alice SERROUL née à Nîmes le 25 juillet 2018  
Hugo MERCIER né à Nîmes le 25 juillet 2018  
Mila LUCIUS née à Nîmes le 30 juillet 2018  
Emna RHAOUATI née à Nîmes le 10 août 2018  
Giulia THIBON née à Montpellier le 10 août 2018

Kélyan BOLLIN né à Nîmes le 6 août 2018  
Giullian FELICES né à Nîmes le 16 août 2018  
Louca FIGUERUELO né à Nîmes le 26 août 2018  
Manon RAMANAMPISOA née à Nîmes le 28 août 2018  
Ethan TRESBOSC DUBOIS né à Nîmes le 7 septembre 2018  
Salomé MARTINEZ née à Nîmes le 15 septembre 2018  
Layel REBIAI née à Nîmes le 15 septembre 2018  
Milo ARINGHERI né à Nîmes le 29 septembre 2018  
Sydney AMPHOUX né à Nîmes le 27 septembre 2018  
Laurine CASA née à Nîmes le 24 septembre 2018  
Louise PAUL née à Nîmes le 16 octobre 2018  
Selma NASSIRI née à Nîmes le 25 octobre 2018  
Soann CROSET né à Nîmes le 29 octobre 2018



## Mariages

Le présent relevé des mariages est arrêté à la date du 10 novembre 2018

Thierry BOURET et Graziella DARRET, le 9 juin 2018  
Christophe TEISSIER et Céline ROURE, le 16 juin 2018  
Davy DIAS AZEVEDO et Caroline GACHE, le 16 juin 2018  
Sébastien FRECHET et Catarina CAETANO SALCEDAS, le 16 juin 2018  
Alexis MARTEL et Romane ABDO, le 23 juin 2018  
Robert PESSIN et Florence GARCIA, le 23 juin 2018  
Christophe MALLIA et Mélanie PICCHI, le 30 juin 2018  
Sébastien BIGAND et Sandrine MORENILLAS, le 7 juillet 2018  
Sébastien BREIT et Sophia BOUDLALE, le 7 juillet 2018  
Jérôme ENSERET et Séverine JACQUIN, le 7 juillet 2018  
Caroline AUBAILE et Miriam BLANCHAIS, le 21 juillet 2018  
Timothée DHALLUIN et Caroline BACK, le 28 juillet 2018  
Christophe SANT et Fanny DÉJEAN, le 28 juillet 2018  
Jean-Luc FIRMIN et Sophia AHFIR, le 28 juillet 2018

Anthony DE SOUSA LOPES et Maïté DEPLANCKE, le 4 août 2018  
Sandy MAHU et Natacha SANCHE, le 4 août 2018  
Bernard PAYEN et Chantal ROS, le 4 août 2018  
Anthony FANTINATI et Sabrina ORTEGA, le 18 août 2018  
Ronan MOREL et Yvelaine MARTINEZ, le 1<sup>er</sup> septembre 2018  
Pascal BEVENET et Sandra FARADJI, le 08 septembre 2018  
Luc BARBIER et Marie-Hélène BONNET, le 29 septembre 2018  
Akim AZZAZ et Sarra BELHACENE, le 06 octobre 2018



M. le Maire et Mme Monnier (adjointe) ont célébré le mariage de M. Bernard PAYEN et Mme Chantal ROS le 4 août 2018. Un moment toujours aussi émouvant et riche en émotions.



## Décès

Le présent relevé des décès est arrêté à la date du 10 novembre 2018

VOLLE Frédéric décédé le 08 mai 2018 à Marseille  
BLONDÉ née LEMAIRE Madeleine décédée le 06 juin 2018 à Nîmes  
BROUSSIN née LAGARDE Yvette décédée le 12 juin 2018 à Manduel  
BOURGUET Georges décédé le 14 juin 2018 à Nîmes  
VALADIER née FOLCHER Denise décédée le 19 juin 2018 à Manduel  
JANSON née SHATZ Fernande décédée le 19 juin 2018 à Nîmes  
RÉMY née ATMANI Joëlle décédée le 27 juin 2018 à Nîmes  
CAMACHO Gisèle décédée le 6 juillet 2018 à Manduel  
BUDIN Odile née TACUSSIN décédée le 13 juillet 2018 à Nîmes  
FABRE Vincent décédé le 16 juillet 2018 à Nîmes  
STALLÉ née MARRAGOU Marie-José décédée le 27 juillet 2018 à Manduel  
BONNEFILLE Emile décédé le 16 août 2018 à Manduel  
HUGUES Jean-Pierre décédé le 5 août 2018 à Nîmes  
SAUTEL Claude décédé le 10 août 2018 à Nîmes  
FONTAINE Marcel décédé le 4 septembre 2018 à Nîmes  
BELLARDITA Antonio décédé le 4 septembre 2018 à Saintes-Maries-de-la-Mer  
SEIGNIER Serge décédé le 16 septembre 2018 à Manduel  
RINGEVAL Jean décédé le 4 octobre 2018 à Manduel  
DIMEGLIO Jean-Yves décédé le 14 octobre 2018 à Manduel

CARBONARI Graziano décédé le 29 septembre 2018 à Nîmes  
GULLIA Jérôme décédé le 29 septembre 2018 à Nîmes  
SEUILLERAT Christiane décédée le 08 octobre 2018 à Nîmes  
SU ABDALLAH Reguia décédé le 23 octobre 2018 à Montpellier  
VERNET Paulette décédée le 10 novembre 2018 à Manduel



## Parrainage civil

Le présent relevé est arrêté à la date du xx xxx 2018.

Calie TOMAS, le 16 juin 2018  
Gabriel AUTHEMAN, le 21 juillet 2018  
Emma TRESSAUD, 18 août 2018



## Noces d'Or

Le présent relevé est arrêté à la date du xx xxx 2018.

Jacques MOREL et Giovanna VILOTTA, le 1<sup>er</sup> septembre 2018  
Françoise CARDONA et Jean ANDRES, le 08 septembre 2018

# Le mot de l'opposition

Le temps passe, les projets stagnent...

Lors du dernier conseil municipal, onze délibérations sur seize avaient pour objet des demandes de subventions pour des projets soit disant en cours ou qui auraient même du être achevés ! C'est le cas de la salle des associations dont l'inauguration était prévue en juin 2017... alors que le plan de financement n'est toujours pas terminé ! Le 1<sup>er</sup> adjoint annonce une inauguration en septembre 2019. Nous prenons date. Il est vrai que les promesses n'engagent que ceux qui y croient...

Les terrains dit « Mazoyer » situés au début de l'avenue Mendès France, d'une superficie de près de 2 ha sont à la vente. Les municipalités successives lors de leur révision du POS ou l'élaboration du PLU avaient fait en sorte de pouvoir préempter en cas de vente. Pour nous ce secteur est stratégique pour le développement à venir de Manduel. Il devrait faire l'objet d'une réflexion globale pour les dix ans qui viennent. Or que fait l'actuelle municipalité ? Sans aucune réflexion en amont elle en délègue l'aménagement à un bureau d'étude. Nous nous sommes vivement opposés en conseil municipal à cette décision en déplorant une fois de plus que la municipalité se décharge d'un projet qui mérite réflexion et concertation.

Cela fait plusieurs années que nous questionnons le maire sur le devenir de la cave coopérative élément du patrimoine manduellois qui pourrait être mis en valeur de différentes manières. La municipalité n'a aucun projet la concernant. Elle ne veut pas l'acquérir. Pourtant elle n'hésite pas à dépenser près de 15 000 € de l'argent des manduellois pour faire faire une étude pour le compte de particuliers, propriétaires de la cave. Que la municipalité n'ait une fois encore aucune vision d'avenir nous nous y sommes habitués mais que l'argent des manduellois soit utilisé pour financer une étude dans l'intérêt de particuliers, ce n'est pas acceptable...

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.

Matéo Escamez Denise Faraldo Nasser Gouchene Gérard Rival

Texte parvenu en retard

.....

Texte non fourni

Aline Traynard, conseillère municipale du groupe des Non inscrits.

.....

L'année qui s'ouvre verra la concrétisation de nos principaux projets. Ceux-ci sont le fruit de notre travail et engagement quotidien pour accompagner le développement économique, social et sportif de notre commune. Éléments essentiels du bien vivre à Manduel et de l'attractivité de notre village, ils sont l'aboutissement de notre gestion rigoureuse. Conscient des difficultés que peuvent rencontrer de nombreux Manduellois, la municipalité a veillé à mener ses projets sans augmenter la fiscalité locale. Nous restons dans la fourchette basse des communes de notre taille. Bien des choses restent à faire pour améliorer notre quotidien nous y travaillons, nous ne ménageons pas nos efforts. Car quoiqu'en disent les Yakafokons qui commencent à s'agiter en vue d'échéances futures, la gestion municipale ne peut se faire dans la réactivité. Elle nécessite une vision globale et non partisane. C'est pourquoi fidèles à ce que nous sommes nous continuerons à être à votre écoute en cette dernière année de notre mandat puis viendra l'heure du bilan.

Nous vous souhaitons de passer de belles et agréables fêtes de fin d'année avec vos proches et nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2019.

Le groupe majoritaire « Manduel Mon Village ».

*Les textes de cette page n'ont subi aucune modification de la part de la rédaction.*

## Mairie

Place de la Mairie - 30129 Manduel  
Tél. : 04 66 20 21 33  
Site web : [www.manduel.fr](http://www.manduel.fr)  
E-mail communication :  
[mairie@manduel.fr](mailto:mairie@manduel.fr)

Horaires d'ouverture :  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00.

## Permanences des élus

Tous les samedis matins de 10h à 12h, sans rendez-vous, en mairie.

## CCAS

À l'hôtel de ville : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h sauf le mardi après-midi.



## Crèche

Fermeture de la crèche  
du 22 décembre au  
4 janvier inclus.

## Ordures ménagères

Jours fériés : pas de ramassage.  
Compétence de Nîmes Métropole  
Tél. : 04 66 02 54 54.

## Tri sélectif

Jours fériés : collecte maintenue ou reportée  
Compétence de Nîmes Métropole  
Tél. : 04 66 02 54 54.

## Encombrants

Renseignements auprès de Nîmes Métropole  
Tél. : 04 66 02 54 54.  
Inscription 48h à l'avance.  
Deux encombrants par ramassage.

## Déchetterie des Grimaudes

Nouveaux horaires à la réouverture de la déchetterie.

Rappel : Les déchets doivent être déposés dans la déchetterie : un badge d'accès est obligatoire. La récupération est strictement interdite.

Vous pouvez contacter la Direction de la Collecte et du Traitement des Déchets de Nîmes Métropole pour tout renseignement au 04 66 02 54 54.

## Médiathèque

Lundi : fermeture hebdomadaire  
Mardi : 15h - 19h  
Mercredi : 9h - 12h / 14h - 19h  
Jeudi : 10h - 12h / 15h - 19h  
Vendredi : 15h - 18h  
Samedi : 9h - 12h  
Fermeture du 24 décembre 2018 au 1<sup>er</sup> janvier 2019 inclus.



## Un défibrillateur à votre secours

Ce défibrillateur est installé au foyer résidence pour personnes âgées « Les Marguerites », 32 rue Jeanne d'Arc. Il est accessible 24h/24, 7 jours/7.



**ÉCLAIRAGE PUBLIC**

Pour signaler une panne sur l'éclairage public, Appelez directement le :

**0 800 94 06 44** Service & appel gratuits.

**MANDUEL**

**BOUYGUES**

Nos énergies pour une Vie meilleure

## Numéros d'urgence

SAMU : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Gendarmerie Marguerittes : 04 66 75 39 40

Police municipale : 04 66 20 60 22

ENEDIS Dépannage : 09 72 67 50 30

GRDF urgence sécurité gaz : 0 800 473 333

SAUR (eau) :

- de 8h à 18h : 04 30 62 10 09
- de 18h à 8h : 04 30 62 10 09

VEOLIA (assainissement) 24h/24 :  
09 69 32 35 52

Visite de Mme Elisabeth Borne,  
Ministre des transports,  
le 24 août 2018



3 mots inscrits au fronton  
de l'Hôtel de ville

Moment de recueillement  
lors de la commémoration  
du 11 Novembre

